

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

SAMSAH LA PLANESIE



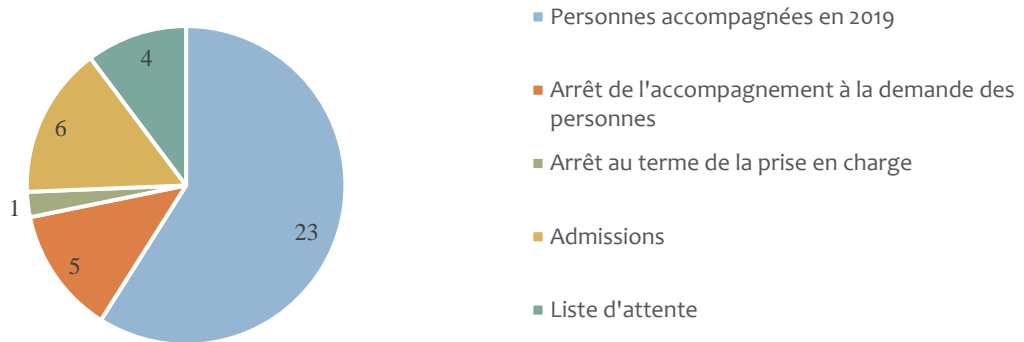
Identification de la structure	
Nom de la structure	SAMSAH La Planésié
Adresse de la structure	175 chemin de Villegagne 81100 Castres
Coordonnées téléphoniques	05.63.72.68.00 05.63.72.17.38 (télécopie)
Adresse électronique	samsah@apajh81.org
Nom du directeur	Mr Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Agrément : Code catégorie d'établissement : 446 Code discipline d'équipement : 510 Mode de fonctionnement : 16
Capacité et modalités d'accueil	15 places réparties comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - 7 places en mixité : « tous type de déficience » - 8 places en mixité : « troubles psychiques »
Numéro FINESS	81 000 88 88
Date de création	01 septembre 2010
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	
Organisme gestionnaire	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

Durant l'année 2019, nous avons réalisé 4 678 journées réalisées.

LA CAPACITE D'ACCUEIL

Accompagnements et Mouvements en 2019



2 personnes ont fait le choix de quitter le SAMSAH car suite au décès d'un parent elle ont dû rembourser la créance de l'Aide Sociale.

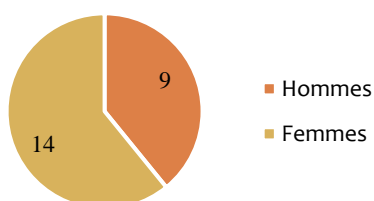
PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

17 personnes ont des difficultés de santé invalidante sur le plan somatique et/ou psychique. Elles présentent une autonomie insuffisante pour assumer seule la gestion de leur suivi médical en milieu ouvert. Elles sont en difficulté pour s'inscrire dans des projets d'insertion sociale.

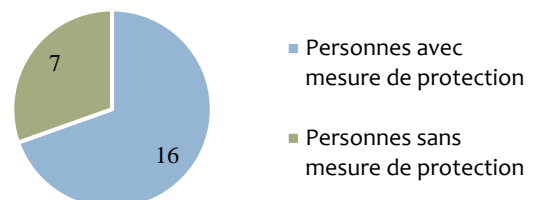
Elles sont en situation de grandes difficultés par rapport à la gestion de leur vie quotidienne à leur domicile.

- **La moyenne d'âge** des usagers du service est de 47 ans,
- **Admission** de 6 personnes dont la moyenne d'âge est de 32 ans,
- **Pré admission** : 7 rencontres en 2019,
- **Départ** de 6 personnes dont la moyenne d'âge est de 43 ans.

Sexe



Protection juridique

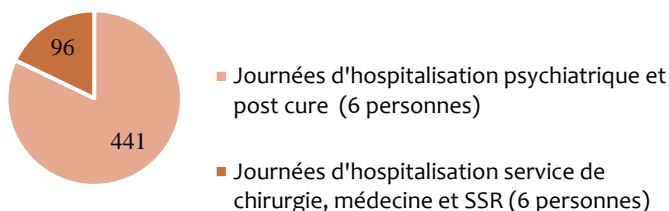


Les pathologies : 17 usagers du SAMSAH présentent des troubles psychiques et ont aussi des déficiences associées.

LES BESOINS DES PERSONNES

Le suivi médical :

Journées d'hospitalisation

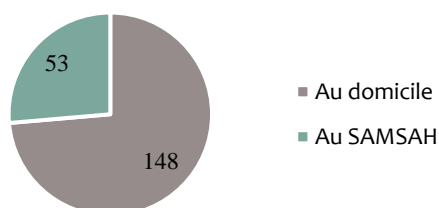


Le service médical a assuré 186 rendez-vous médicaux : consultations médicales, RDV à domicile...), rencontres et suivis avec les cabinets d'Infirmiers libéraux.

Nous avons comptabilisé 441 journées d'hospitalisation pour l'année 2019 et cela a concerné 11 personnes.

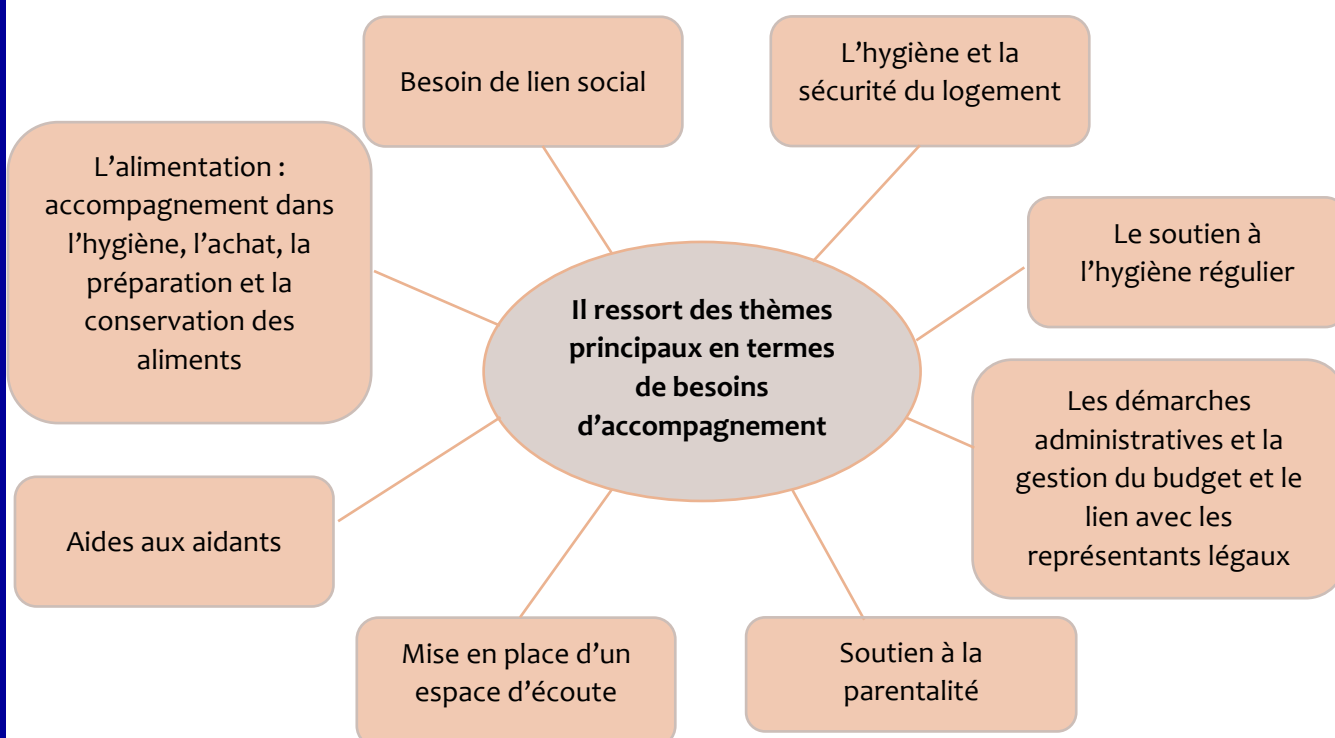
L'accompagnement psychologique :

Entretiens avec les personnes accompagnées

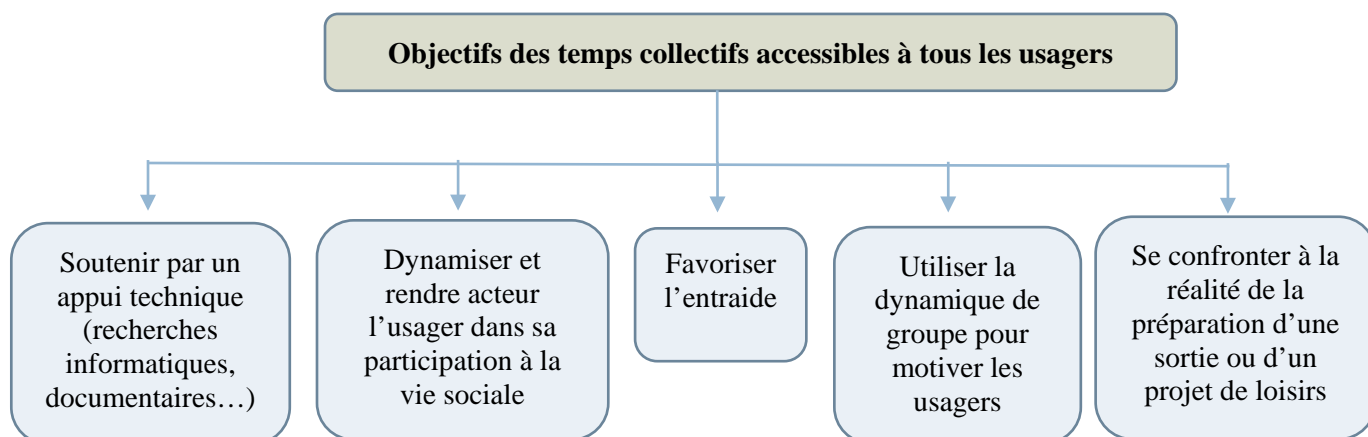


- ↪ 201 entretiens avec les personnes accompagnées.
- ↪ 9 entretiens sur les 53 entretiens au SAMSAH avaient pour visée le soutien à la parentalité et incluait des proches des personnes accompagnées (dans le cadre d'une prise en compte des dynamiques familiales).
- ↪ Co-animation de 8 réunions de type « groupe de parole » auprès des aidants.

Le suivi éducatif et social :



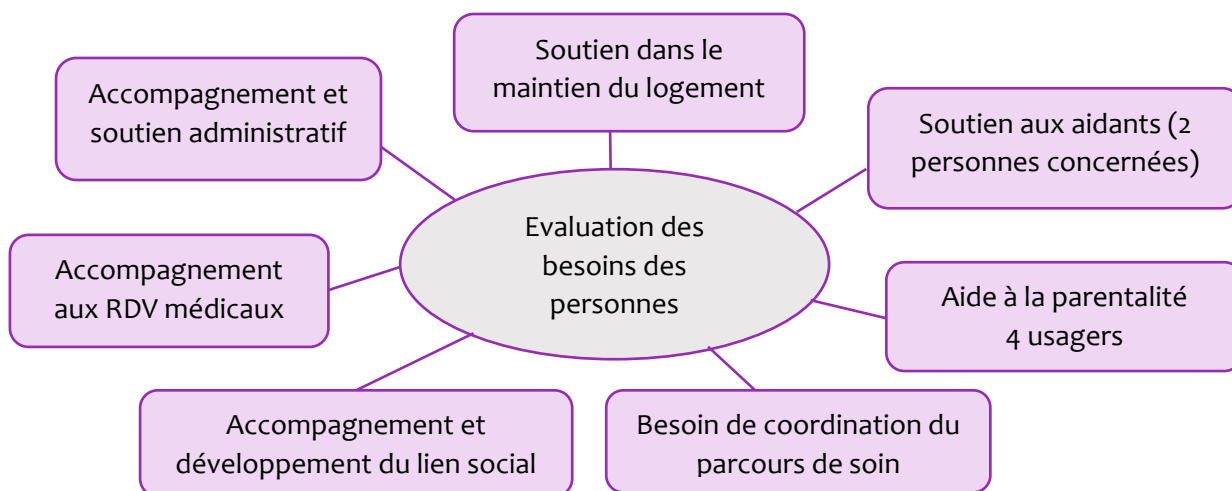
Les temps collectifs :



2- La participation des personnes

PROJET PERSONNALISE

6 réunions d'élaboration des PAP (projet d'accompagnement personnalisé) ont été organisées et 5 PAP ont été co-construits en 2019.



GROUPE D'EXPRESSION

L'expression des personnes accueillies au sein du SAMSAH est recherchée par le biais d'une démarche participative.

Il s'agit ainsi, par la participation et la représentation dans des instances institutionnelles de type « Conseil à la vie Sociale », de solliciter chez ces personnes accompagnées une implication et un engagement dans le respect de leurs limites, et au-delà de vivre le plein exercice de leur citoyenneté

Nous avons réalisé 3 réunions « groupe d'expression » et 3 réunions préparatoires en amont avec les représentants et les personnes accompagnées.

Les sujets abordés sont : les projets d'animation du service, des souhaits d'ateliers et d'activité, les modalités de fonctionnement du service.

LE SOUTIEN DES/AUX AIDANTS NON PROFESSIONNELS

Durant l'année 2019, nous avons accompagné 2 personnes dans le cadre de ce dispositif. Nous avons animé 8 réunions d'une durée d'une heure.

Ce groupe se réunissait toutes les 6 semaines, depuis septembre 2019 celui-ci se réunit une fois par mois.

3- Les temps forts de l'année

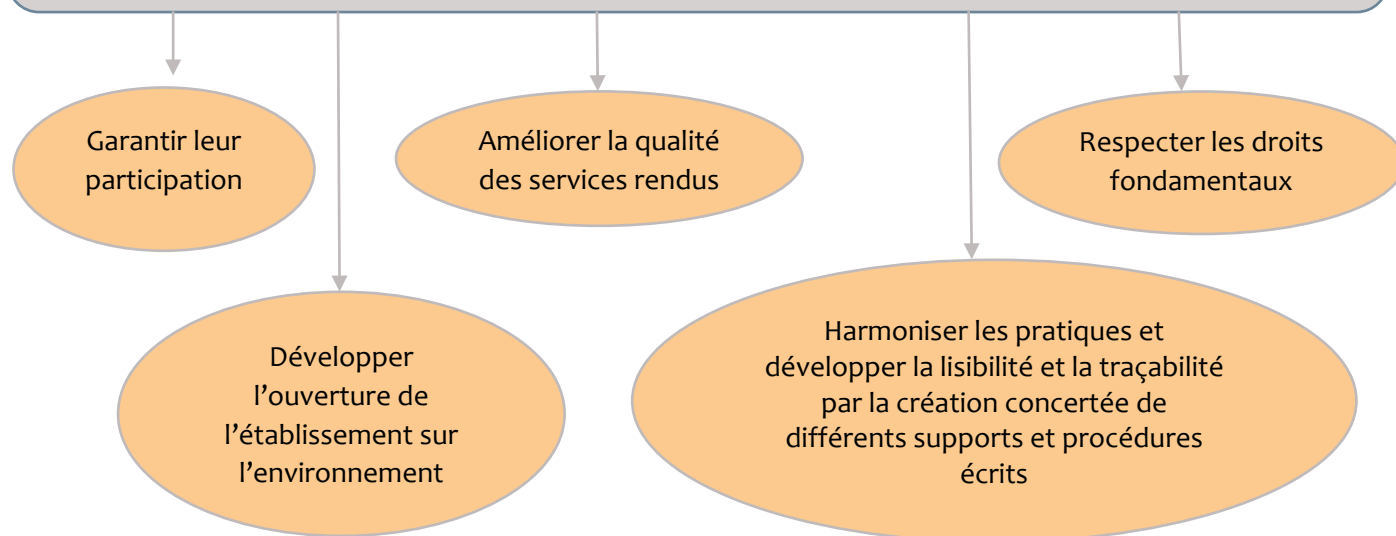
- ↗ Poursuite du groupe d'aide aux aidants.
- ↗ Stage croisé dans le cadre du réseau SPI pour une professionnelle sur le thème souffrance psychique et précarité. Elle a effectué son stage au SAVS « le lien » et nous avons accueilli un professionnel de ce service au SAMSAH, pendant 6 jours (non consécutifs).
- ↗ Plusieurs rencontres SAVS/SAMSAH et Associations tutélares dans l'année 2019. Interventions d'un mandataire au SAMSAH, pour une information sur « les conséquences de l'aide sociale » à l'attention de 4 professionnels.
- ↗ Participation aux 1^{ère} Assises « addiction et hébergement » pour 4 professionnels
- ↗ Participation aux Assises « Handicap et soins » pour 3 professionnels.
- ↗ Deux Assemblée générale au sein de l'établissement Foyer de Vie/ SAMSAH.
- ↗ Un séjour à la mer a eu lieu pendant 3 jours en septembre 2019. Accompagnement de 6 personnes.

4- Les partenariats, les coopérations

- ↗ Visite d'un ESAT d'Aussillon et d'un PHV de Salvagnac dans le cadre d'une orientation.
- ↗ Participation aux commissions de suivi au sein de la Résidence Foch.
- ↗ 1 personne participe à l'atelier Art Floral et 1 personne participe Beaux Art de Castres.
- ↗ 11 accompagnements de personnes dans le cadre du sport adapté/ sport à la page.
- ↗ 10 Accompagnements et participations aux ateliers cuisine des partenaires (dont 6 ateliers de l'association ENSEMBLE à raison d'une fois par mois et 4 du Centre Social de Lameilhé : en Co-animation, tous les 15 jours). Cela concerne 2 à 4 personnes accompagnées.
- ↗ 4 synthèses avec les partenaires concernant 3 personnes accompagnées (Hôpital de jour et résidence Foch).

5- La démarche qualité

En s'appuyant sur la loi du 02 janvier 2002, la démarche qualité est le moyen de valoriser le travail des professionnels, de capitaliser leur savoir-faire, et de développer la collaboration entre eux autour d'un objectif commun : l'usager au cœur de son projet en assurant également un soutien auprès des proches et des aidants.



La démarche qualité s'est axée autour de :

- ⇒ La restitution des grandes lignes de l'évaluation interne auprès des professionnels a été réalisée en Assemblée Générale le 30 janvier 2019.
- ⇒ La Mise en place d'une Évaluation de la démarche qualité associative sous forme d'une enquête.
Ce questionnaire s'est adressé aux membres des différents comités de pilotage qualité de l'association, aux personnels cadres hiérarchiques, ainsi qu'à certains salariés représentants de pôles de travail. Il s'inscrit dans une optique d'amélioration de la démarche associative, dans un contexte de modification dans l'allocation des ressources (notamment humaines).
- ⇒ La Mise en place de la démarche associative 2.0.

6- Le développement des compétences, La formation professionnelle

FORMATION

En 2019 ce sont 178 journées de formation qui ont été suivies par une grande majorité des professionnels. Ces actions sont rendues possibles par la contribution de l'employeur à la formation continue, mais également par des fonds mutualisés obtenus auprès de l'OPCO santé.

- ↪ Au total 7 professionnels ont pu participer à des actions de formation : RGPD, Séraphin Ph, PPA, logique de parcours, ... ,
- ↪ Une professionnelle a effectué la formation de surveillant de baignade,
- ↪ Deux professionnels ont effectué la formation évacuation,
- ↪ Cinq professionnels : le recyclage SST.

L'ensemble des professionnels éducatifs et paramédicaux ont bénéficié de 5 séances de GAP.

DANS LE CADRE DE LA MOBILITE INTERNE AU NIVEAU DU BASSIN SUD

Départ : La cadre de Santé du service est partie à la retraite. 2 salariées ont permuté vers un autre établissement de l'association. Une coordinatrice de service a pris ses fonctions au 1er octobre 2019.

STAGIAIRES

Accueil de 5 stagiaires (Infirmiers, éducatrice spécialisé, stage d'immersion).

7- Les instances du personnel, Le dialogue social

2019 a vu la mise en place de la nouvelle instance représentative du personnel : le C.S.E avec 11 élus, 6 titulaires et 5 suppléants dont trois d'entre-deux élus membres du CSSCT et 1 référent harcèlements sexuels et agissements sexistes.

6 réunions officielles ou exceptionnelles se sont tenues durant l'année. Par ailleurs 5 réunions officielles ou exceptionnelles du C.S.E central se sont déroulées en 2019. Le dialogue social est également soutenu dans le cadre des N.A.O avec les représentants syndicaux, 6 réunions en 2019.

8- Les finances

1. L'Activité

L'activité 2019 réalisée pour :

- La partie externat est 4.678 journées (4.716 journées prévues)
Soit Le déficit de 38 journées.

2. Les Charges :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2016	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	10.645,62	13.012,38	27.100,00	31.398,76	-4.298,76

On note ainsi un écart de – 4.298,76 € entre le CA et le budget Exécutoire 2019 soit -15,86%.

Globalement, l'ensemble des postes sont en économies, à l'exception du poste Achats non stockés en raison de dépenses en carburant et de la sous-traitance à caractères médical concernant les prestations médicales des usagers prises en charge par l'établissement.

La part soin est déficitaire de 4.671,78€ et la part Hébergement excédentaire de 393,02€.

Une contrepartie en produit pour 2919,34 atténue le dépassement du forfait soin.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3,80 € pour l'année 2019.

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	285.272,11	280.055,13	270.515,41	276.015,08	-5.499,67

On observe un écart de – 5.499,67 € entre le CA 2019 et le Budget Exécutoire 2019.

Cet écart s'explique principalement par une augmentation des rémunérations du personnel 4.383,57 k€. Cet écart correspond au remplacement du personnel pour absence maladie.

Le montant des IJSS (en produit) soit 12.013,43 viennent compenser ce dépassement.

Il est à noter une économie sur le personnel extérieur correspondant à une facture de prestation prévue en 2018 mais non reçue en 2019 (Prestation hospitalière du médecin psychiatre).

La part soin est excédentaire de 3.024,06€ et la part Hébergement déficitaire de 8.523,73€.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	48.457,18	81.731,23	51.043,88	51.383,94	-340,06

On note un dépassement de 340,06€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2019 soit 0.67%.

Ce groupe est globalement équilibré. Il est à noter une économie au niveau des locations (véhicules) mais un dépassement du poste maintenances (maintenance obligatoire et maintenance informatique).

Le dépassement du compte Crédit-Bail (non prévu au BP) provient du changement de mode de « Location » des biens informatique et des copieurs. Ils ne sont plus pris en « Locations financières » mais en Crédit-Bail avec option d'achat.

Les Dotations pour Engagements à réaliser concernent un Crédit Non Reconductible de l'ARS qui permet de couvrir le déficit 2018 lié à un indu à la CPAM. Il est également pour le même montant en produits.

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

La section d'investissement en emplois et en ressources a été élaborée avec les mouvements relatifs aux investissements ainsi qu'à leurs financements dans la logique du Bilan Financier.

a. La Section d'Investissements – Emplois

L'établissement a réalisé en emplois 22.067,34 € se décomposant comme suit :

⇒ Reprise de provision : 2.919,342€ (sur Indu CPAM provisionné en 2018)

⇒ Fonds dédiés : 18.749,00€ (CNR ARS / Indu)

⇒ Sorties d'immobilisations – Reprise Amortissements : 399,00€ (Principalement Mises au rebut)

Les investissements sont amortis en linéaire, et au prorata-temporis. La durée des immobilisations a été fixée conformément aux exigences du plan comptable M22, suivant les durées d'utilité de chaque immobilisation (composant).

b. La Section d'Investissements – Ressources

L'établissement a réalisé en ressources 28.053,18€ se décomposant comme suit :

⇒ Apport en fonds associatifs (réserves) : 6.650,03€

⇒ Sorties d'immobilisations : 399,00€

⇒ Dotations aux Amortissements : 2.254,88€

⇒ Fonds dédiés : 18.749,00€ (CNR ARS / Indu)

Les dotations aux amortissements ont été réalisées conformément au budget alloué.

Le solde de la section d'investissement est excédentaire 5.985,84 €.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	334.653,13	326.973,09	348.659,29	347.485,88	- 1.173,41

L'écart de -1.173,04€ entre le CA et le Budget exécutoire de 2019 s'explique par de déficit de 38 journées de l'externat (hébergement).

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	256,15	7.377,74	0,00	14.050,08	14.050,08

Ce groupe est excédentaire de 14 k€. Ceci est principalement lié :

- Aux autres produits +2.036,65€ comprenant les facturations aux usagers (Transport, Participation aux repas des externes, Produits annexes, facturation mises à disposition de personnels...)
- Aux Arrêts maladie et de ce fait pour ce groupe aux Indemnités Journalière de Sécurité Sociales (Compte 641900 : 12.013,43).

c. Groupe 3 : Produits financier et Produits non encaissables

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	6.917,25	0,00	0.00	21.668,34	21.668,34

Ce groupe est excédentaire de 22k€, 2 éléments l'expliquent :

- La Reprise de Provisions 2.919,34€ correspondant à la reprise de provisions 2019 constatées en 2018
- Aux engagements (CNR) pour 18.749,00

5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de 66.059,39€.

Résultats	A.R.S.	CD 81	Global
	21.093,26	3.313,26	24.406,52

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	A.R.S.	CD 81	Global proposé par l'établissement
Résultat comptable 2019	21.093,26	3.313,26	24.406,52
+ Reprise du déficit 2016			
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement			
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	-2.798,09	-250,74	3.048,83
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2018			
+ Reprise sur Provisions Rejetées	-2.919,34		-2.919,34
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2018			
Résultat administratif corrigé	15.375,83	3.062,52	18.438,35

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif corrigé	18.438,35 €
--------------------------------------	-------------

Il est proposé d'affecter ce résultat en totalité:

- au compte 10686 : Réserve de compensation pour : **2.438,35 €**
- au compte 10682 : Réserves affectées à l'investissement : **1.000,00**
- au compte 11510 : Excédent affecté en report à nouveau excédentaire : **15.000€**

afin de reconstituer notre réserve suite au déficit de 2018.

9- Les annexes

- ⇒ Plan de formation
- ⇒ Comptes administratifs
- ⇒ Plan d'amélioration continue
- ⇒ Les nouvelles conventions de partenariat signées en 2019

→ **ECOUTE - ECHANGE**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**

→ **ZERO SANS SOLUTION**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT INCLUSIF**

